



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

AVIS AUX MÉDIAS - FRONT COMMUN DES ASSOCIATIONS DE PARENTS IMPLIQUÉS DANS L'ENSEIGNEMENT À LA MAISON

Montréal, le 6 mai 2019 – Les associations de parents, qui participent au programme d'enseignement à la maison, font front commun sur le projet de règlement proposé par le gouvernement Legault.

À deux jours de l'échéance fixée par le ministre de l'Éducation, Monsieur Jean-François Roberge, pour exprimer leurs commentaires, des enfants recevant ou ayant suivi leur enseignement à la maison prendront la parole.

Ils seront suivis des représentants des organismes qui exposeront la position du regroupement des associations et répondront aux questions des journalistes.

5 300 enfants sont inscrits à ce programme du ministère de l'Éducation du Québec.

Quand : mercredi 8 mai

Heure : 10 heures

Endroit : Le centre Communidée au 137 de la rue Ferdinand, dans le quartier Saint-Henri

Regroupement des associations de parents impliqués dans l'enseignement à la maison
Alain Picard, représentant
apic.pubrel@gmail.com 514 953-2632

Association québécoise pour l'éducation à domicile (AQED)
Noemi Berlus, directrice
n.berlus@aqed.qc.ca 514 543-4388

L'AQED est un organisme à but non lucratif et laïque qui regroupe plus de 900 familles qui éduquent plus de 3 500 enfants au Québec. Elle informe et apporte du soutien aux parents québécois qui choisissent de faire l'éducation à domicile. Elle représente ses membres auprès du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, des commissions scolaires et d'autres organismes reliés à la jeunesse et à l'éducation. Elle soutient et défend les droits des parents d'éduquer leurs enfants selon la méthode pédagogique qu'ils privilégient, tout en protégeant les droits de l'enfant à recevoir une éducation saine et équilibrée.

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE POUR L'ÉDUCATION À DOMICILE (AQED)

550, boul. Henri-Bourassa Ouest • C.P. 151 • Montréal • Québec • H3L 3N7 • 514 940-5334
www.aqed.qc.ca • administration@aqed.qc.ca